

DOSSIER DE CANDIDATURE 2020

POLE HANDBALL FEMININ AUVERGNE RHÔNE ALPES

3 SITES D'ACCESSION CHAMBÉRY - CLERMONT-FERRAND – LYON

Dans le cadre du « **Projet de Performance Fédéral Féminin** »
de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Handball



Amandine LEYNAUD



Gnonsiane NIOMBLA

Issues du Pôle de la région Auvergne-Rhône-Alpes

A retourner par courrier **avant le 10 février 2020** à l'adresse suivante :

Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball, établissement de Bon
34 rue du 35^e Régiment d'Aviation
Parc du Chêne
69500 BRON

« Journées Portes Ouvertes » des établissements des sites d'accension
pour intégrer le Pôle en (4^{ème}), 3^{ème}, 2^{nde}, (1^{ère})

- ✓ Samedi 1^{er} février 9h/12h : Lycée Jean Perrin 48 rue Pierre Baizet 69 009 LYON (RV 9h) (avec visite du collège)
- ✓ Samedi 15 février 9h/13h : Lycée Ambroise Brugière 44 Rue des Planchettes 63 039 CLERMONT (avec visite du collège)
- ✓ Samedi 14 mars 9h/16h : Lycée Louis Armand 321 Rue du Grand Champ 73 000 CHAMBERY (avec visite du collège)

LE « PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL » EN HANDBALL FEMININ DANS LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES

COTE STRUCTURES

✓ OBJECTIF

La réforme des Pôles sous le nom de « Projet de Performance Fédéral » consiste en handball féminin à :

- Conserver le maillage du territoire dans la nouvelle grande région à travers des sites dits « Accession » qui concernent la tranche d'âge 3^{ème} / 2^{nde}.
- Regrouper « les meilleures » dans un seul site dit « Excellence » de la grande région sur la tranche d'âge (2^{nde}), 1^{ère}, terminales.

✓ STRUCTURES

- Il existe un seul pôle « Auvergne-Rhône-Alpes » réparti en 4 sites : 3 sites d'accession pour les (4^{ème}), 3^{ème}, 2^{nde} et 1 site d'excellence pour les (2^{nde}), 1ères, terminales.
- Les établissements scolaires mettent à disposition du projet sportif un certain nombre de places d'internat et présentent à leur conseil d'administration un projet global d'occupation pour les autres catégories de jeunes bénéficiaires (Etudiants de STS et de CPGE, places d'internat de réussite éducative, sections professionnelles, sections binationale, sections sportives ...). Ils veillent à accompagner la continuité du projet scolaire pour tous les élèves intégrant le « Pôle Auvergne-Rhône-Alpes ».

COTE JOUEUSE

✓ OBJECTIF

Déposer sa candidature en pôle « Auvergne-Rhône-Alpes », c'est :

- Vouloir intégrer le dispositif de renouvellement de l'élite du handball féminin français,
- Vouloir réussir son double projet scolaire et sportif.
- Accepter les contraintes et les sacrifices nécessaires à la réussite (trajet domicile/pôle, entraînements quotidiens voir biquotidiens, sérieux et organisation dans le travail scolaire, vie à l'internat...).

✓ FONCTIONNEMENT

Tu es candidate pour intégrer le pôle

Tu es en 4^{ème} (exceptionnellement en 5^{ème}), tu postules pour intégrer le pôle Auvergne-Rhône-Alpes en classe de 3^{ème} (exceptionnellement en 4^{ème}), la commission d'admission te proposera d'intégrer l'un des 3 sites :

- Site de Chambéry : Collège public Côte Rouse (internat du lycée Louis Armand)
- Site de Clermont-Ferrand : Collège public La Charme (internat du lycée Brugière)
- Site de Lyon : Collège public Jean Perrin à Lyon 9^e (internat du lycée Jean Perrin)

Tu es en 3^{ème}, tu postules pour intégrer le pôle Auvergne-Rhône-Alpes en classe de 2^{nde}. La commission d'admission te proposera d'intégrer l'un des 3 sites d'accession ou éventuellement le site d'Excellence :

- Site de Chambéry : Lycée public Louis Armand (internat du lycée)
- Site de Clermont-Ferrand : Lycée public Ambroise Brugière (internat du lycée)
- Site de Lyon : Lycée public Jean Perrin (internat du lycée)

Tu es en 2^{de} ou en 1ères, tu souhaites intégrer l'un des 3 établissements des sites d'accession en 1ères ou terminales avec un statut de « joueuse partenaire non listée », dans ce cas prends directement contact avec le responsable du site avant de faire un dossier car il se peut que des places se libèrent sur des postes clefs (GB, ...) suite aux départs en site excellence.

- Site de Chambéry : florianbotti@hotmail.fr
- Site Clermont : 5100000.PYBOUSSUGE@ffhandball.net
- Site de Lyon : 5100000.FMULLER@ffhandball.net

Tu as intégré le pôle, plusieurs options pour les années suivantes

Tu es dans l'un des 3 sites d'accession en 3^{ème}, à l'issu de l'année 3 possibilités :

- Tu es maintenue en accession en 2^{de} avec un statut « listée accession » ou « partenaire non-listée ».
- Tu as été évaluée par les responsables du PPF Féminin de ta ligue et/ou de la DTN comme « joueuse à fort potentiel », il te sera proposé d'intégrer le site « d'excellence » en classe de 2^{nde}.
- Tu n'es pas maintenue en accession, tu t'inscris alors dans ton lycée de secteur ou tu te réorientes dans une section sportive handball de lycée.

Tu es dans l'un des 3 sites d'accession en 2^{de}, à l'issu de l'année 3 possibilités :

- Tu candidates au site Excellence à Valence pour la classe de 1^{ère}, tu peux être retenue en tant que « listée Espoirs » ou « partenaire non listée ».
- Tu n'es pas retenue au site excellence ou tu ne candidates pas, tu peux émettre le souhait de rester en site d'accession en 1^{ère} sur un statut de « partenaire non listée ». C'est le responsable du site sur le plan sportif et le chef d'établissement sur le plan scolaire et internat qui répondront positivement ou négativement à ton souhait.
- Tu n'es pas maintenue en accession, tu t'inscris alors dans ton lycée de secteur ou tu te réorientes dans une section sportive handball de lycée.

Tu es dans l'un des 3 sites d'accession en 1^{ère} à l'issu de l'année 3 possibilités :

- Tu candidates au site Excellence à Valence pour la classe de terminale, tu peux être retenue en tant que « listée Espoirs » ou « partenaire non listée ».
- Tu n'es pas retenue au site excellence ou tu ne candidates pas, tu peux émettre le souhait de rester en site d'accession en terminale sur un statut de « partenaire non listée ». C'est le responsable du site sur le plan sportif et le chef d'établissement sur le plan scolaire et internat qui répondront positivement ou négativement à ton souhait.
- Tu n'es pas maintenue en accession, tu t'inscris alors dans ton lycée de secteur ou tu te réorientes dans une section sportive handball de lycée.

Précision : tu n'as pas été retenue pour intégrer le site d'excellence en 1^{ère}, terminale :

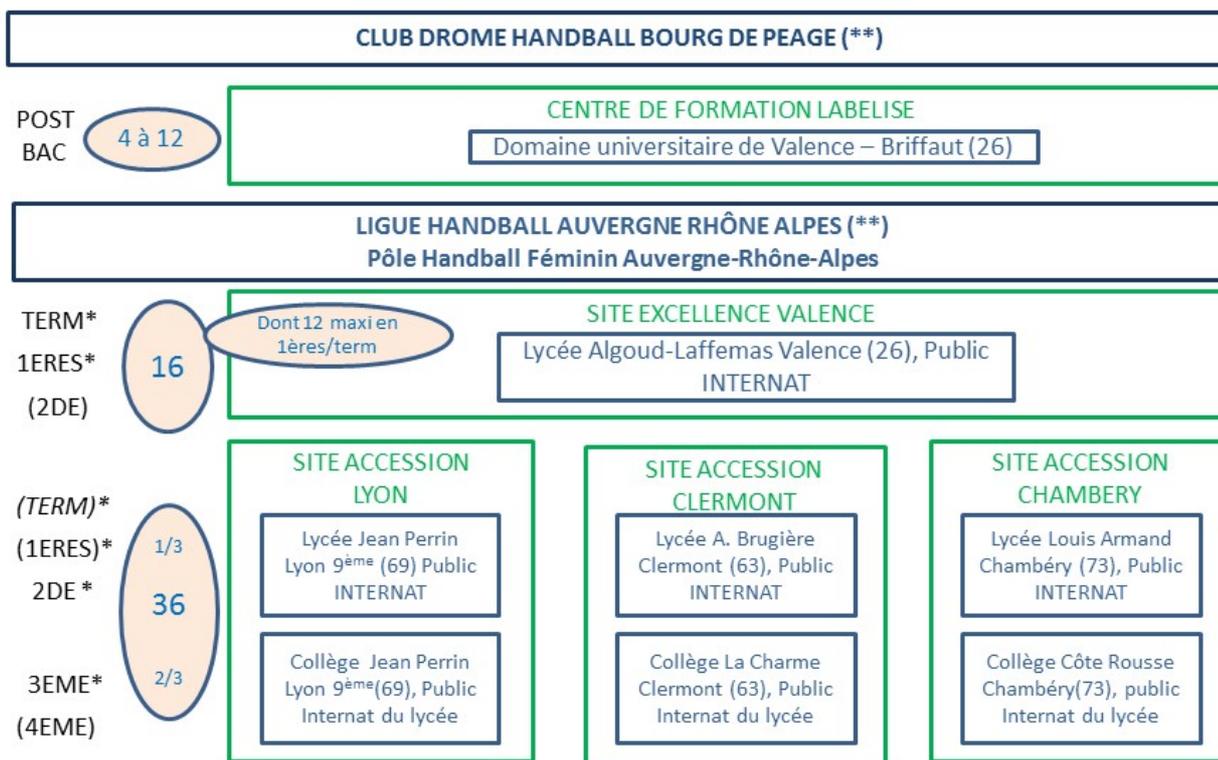
1. Le responsable sportif de ton site émet un avis défavorable motivé (raisons, sportives, médicales ou comportementales) à la poursuite d'une formation sportive.
2. Le responsable sportif de ton site émet un avis favorable à la poursuite d'une formation sportive (partenaire non listée).

Dans ces deux situations, le chef d'établissement garantit ta poursuite de scolarité en externat si tel est ton souhait et celui de ta famille. Le cas échéant, il examine ton maintien à l'internat en fonction du nombre de places disponibles et des priorités d'attribution de son établissement. Une place à l'internat n'est pas toujours garantie. Tu peux être amenée, par choix ou du fait des contraintes d'éloignement à réintégrer ton lycée de secteur pour effectuer ton cycle 1^{ère}/terminale.

Ton lycée d'accueil de pôle d'accession t'accompagne et te seconde dans les démarches pour ta poursuite de scolarité en lien avec ta famille et les autres établissements scolaires

En cas de poursuite de scolarité dans le lycée de pôle d'accession avec avis favorable pour une formation sportive, tu peux continuer en 1^{ère} et terminale à t'entraîner dans la limite des aménagements possibles de ta filière envisagée. Ta formation sportive, dans ce cas, n'a plus pour objectif l'accès à une pratique de haut niveau et par conséquent tu n'apparais plus sur la liste officielle du pôle Auvergne-Rhône-Alpes.

PROJET PERFORMANCE FEDERAL HANDBALL FEMININ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



4 à 12

16

1/3
36
2/3

Dont 12 maxi en 1ères/term

- Nombre de joueuses listées « accession » ou « excellence » ou « centre de formation ».
- (*) Possibilité de conserver des joueuses non listées « hors liste du Pôle ».
- (**) Le club est le support juridique du Centre de Formation, la ligue est le support juridique du Pôle, les lycées sont les « établissements supports » de chacun des sites, les collèges sont des « établissements partenaires ».

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

POLE FEMININ DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

Dossier de candidature à envoyer par courrier avant le 10 février 2020 à l'adresse suivante :

Ligue Auvergne Rhône Alpes Handball, Etablissement de Bron
34 rue du 35^e Régiment d'Aviation – Parc du Chêne
69500 BRON

Pièces à joindre au dossier

- ❶ Une demande écrite du candidat et exposant les motifs d'une telle demande. Ces motifs seront appréciés par la commission.
- ❷ Les fiches du dossier : « Demande de candidature » signée par les parents, « Renseignements sportifs du club », « Renseignements de l'établissement scolaire d'origine ».
Le Dossier médical complété par un médecin du sport (sous enveloppe séparée avec mention « confidentiel »).
- ❸ Des photocopies du bulletin du 1^{er} trimestre de l'année scolaire en cours et les bulletins de l'année scolaire précédente.
- ❹ Les bulletins scolaires du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre devront être transmis par mail dès la tenue des conseils de classe.

Echéancier

- ❶ Une convocation vous sera envoyée sur l'adresse mail parentale pour l'une ou l'autre des journées de tests de sélection qui s'organiseront en 2 phases :
 - 1^{ère} phase : mercredi 11 mars pour les sites de Clermont et Chambéry et mercredi 25 mars pour le site de Lyon.
 - 2^{ème} phase au gymnase Blondin à Vaulx-en-Velin : mardi 28 avril pour les joueuses nées en 2005 et stage les 29/30 avril pour les joueuses nées en 2006 (joueuses retenues à l'issue de la 1^{ère} phase).
- ❷ **Les 3 commissions d'admission** définitives des 3 sites se réuniront fin mai. Elles seront composées :
 - ⇒ des chefs d'établissements du site concerné ou leurs représentants,
 - ⇒ du responsable du site du Pôle,
 - ⇒ d'un représentant de la Ligue et/ou d'un représentant de la Jeunesse et des Sports.

Un courrier officiel sera envoyé sur l'adresse mail parental à l'issue de ces commissions.

Concernant les candidates reçues, leur admission sera définitive qu'à réception du bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre et des résultats des examens médicaux obligatoires préalable à l'entrée en pôle.

DEMANDE DE CANDIDATURE

POLE FEMININ DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Photo d'identité

CANDIDATE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Ville : Département :

Tél candidat : Mail :

Parents (ou représentant légal) : M. Mme

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. :

Représentant légal 1

Profession : Tél : e-mail :

Représentant légal 2

Profession : Tél : e-mail :

SITUATION SCOLAIRE EN 2019 - 2020

Nom de l'établissement : Téléphone :

Adresse :

Classe suivie : Langues vivantes : 1. 2.

SOUHAITE RENTRER EN SEPTEMBRE 2020

Dans la classe de :

Langues vivantes demandées : 1. 2.

Pour les secondes, les enseignements d'exploration seront identifiés parmi ceux proposés par les établissements scolaires. Ils diffèrent suivant les sites d'accueil.

CAS PARTICULIER DES JOEUSES DOMICILIEES A MI-DISTANCE ENTRE 2 SITES

Si vous êtes domiciliée entre 2 sites, vous pouvez nous faire savoir à titre indicatif (*), quel site serait le plus pratique pour votre fille.

1. 2.

Motifs :

(*) L'affectation sur tel ou tel site dépend également d'autres critères, nous ne suivrons donc pas obligatoirement votre souhait.

INTERNAT

Régime demandé (rayez) : Internat Demi-pension

L'admission à l'internat est subordonnée à la désignation d'un correspondant majeur habitant dans l'agglomération.

Date et signature des parents

Signature de l'élève

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS DU CLUB

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Poste de jeu : Droitier/Gaucher : Taille : Poids :

Saut sans élan départ pieds joints, arrivée pieds joints : cm

(À réaliser avec l'entraîneur)



CLUB DE HANDBALL : COMITE / LIGUE :

Participation à un championnat :

- « moins de 13 ans »
- « moins de 15 ans »
- « moins de 16 ans AURA »
- « moins de 18 ans »
- « moins de 18 ans Champ. de France »

Nombre d'entraînements hebdomadaires : Nombre d'années de pratique en club :

A quels stages ou sélections avez-vous participé ?

CADRE RESERVE A L'ENTRAINEUR DU CLUB

NOM : Prénom : Téléphone :

Adresse :

e-mail :

Avis sur la candidature :

.....
.....
.....
.....

Signature :

AUTRES DISCIPLINES SPORTIVES PRATIQUEES

De à Discipline :

De à Discipline :

De à Discipline :

RENSEIGNEMENTS DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ORIGINE

NOM : Prénom : Classe :
NOM ETABLISSEMENT SCOLAIRE :
ADRESSE :

PARTICIPATION AU SPORT SCOLAIRE

Participez-vous à :

- l'A.S. handball : oui non

- l'A.S. autre(s) spécialité(s) : oui non

Si oui, lesquelles :

Avez-vous obtenu des titres en sport scolaire ? :

Appartenez-vous à une section sportive handball ? : oui non

CADRE RESERVE AU PROFESSEUR D'EPS

Avis sur la candidature :
.....
.....
.....
.....

Signature :

CADRE RESERVE AU CHEF D'ETABLISSEMENT OU AU PROFESSEUR PRINCIPAL pour avis sur la candidature

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et qualité :

Cachet et signature :

Rappel : joindre les bulletins scolaires des trois trimestres de l'année dernière et le premier trimestre de l'année en cours.

Faire parvenir les bulletins du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre dès la tenue des conseils de classe :

Fax 04 72 71 87 82 ou 5100000.IDADAT@ffhandball.net

DOSSIER MEDICAL PREALABLE

POLE FEMININ DE HANDBALL AUVERGNE RHÔNE ALPES

Avertissement important

Ce dossier médical doit être établi avant le 11 mars ou au plus tard avant le 28 avril 2020
CET EXAMEN MEDICAL ENTIEREMENT REALISE SOUS VOTRE RESPONSABILITE

UNIQUEMENT PAR UN MEDECIN DU SPORT

ENGAGE L'AVENIR SPORTIF DE L'ATHLETE POUR 4 ANS.

Le dossier médical complet doit être joint au dossier de candidature **sous enveloppe séparée avec mention « CONFIDENTIEL MEDICAL »**, accompagné des résultats des examens demandés. Il ne peut être ouvert que par le médecin du site ou de la ligue.

Remarque : pas besoin d'ECG pour ce dossier de candidature, car il en sera demandé un en juin/juillet 2020 uniquement pour les candidates reçues.

DOCUMENT ADMINISTRATIF

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

.....

Téléphone : Mobile perso :

Mobile représentant légal 1 : Mobile représentant légal 2 :

• À remplir par le MEDECIN DU SPORT examinateur •

Je soussigné, Docteur,

certifie avoir examiné ce jour, Melle, née le.....,

n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique en compétition du Handball

et

n'émettre aucune réserve à quelque charge de travail que ce soit en relation avec son âge

émettre des réserves aux charges de travail suivantes :

.....

Date

Signature et cachet

Je souhaite être tenu/e régulièrement informé/e de l'évolution de l'état de santé de mon/ma patient/e :

Oui

Non

ANTECEDENTS MEDICAUX

Toutes les informations demandées permettent de mieux appréhender le risque de blessure lors d'une pratique sportive intensive. Merci d'y apporter la rigueur nécessaire.

Veillez préciser les dates ou périodes, le diagnostic, le mode de traitement (chirurgie, kiné, médicaments), les éventuelles séquelles.

Avez-vous déjà été hospitalisé/e pour une maladie sans opération ? NON OUI

Avez-vous déjà été opéré/e ? NON OUI

Su oui, précisez :

Avez-vous déjà eu ou avez-vous ? (précisez quand) :

- des fractures (quel os ?)
- des entorses ou luxations, (quelle articulation ?).....
- des tendinites (quel tendon ?)
- d'AUTRES problèmes osseux, articulaires, ligamentaires ou musculaires
 NON OUI (lesquels ?)
- des problèmes vertébraux NON OUI
- des maladies pulmonaires autres que l'asthme NON OUI
- de l'asthme NON OUI (actuel ? guéri ?)
- un traumatisme crânien, commotion cérébrale NON OUI
- des pertes de connaissance NON OUI
- des vertiges, troubles de l'équilibre NON OUI
- des convulsions, tremblements, de l'épilepsie NON OUI
- une maladie cardiovasculaire, un souffle au cœur NON OUI
- des crises de tachycardie, de palpitations NON OUI
- des maladies ORL répétitives NON OUI
- des maladies abdominales graves NON OUI
- une maladie rénale ou urinaire NON OUI
- des troubles urinaires NON OUI
- des allergies NON OUI
- du diabète NON OUI (traitement ?

Vos dents sont-elles en bon état ? NON OUI (date du dernier bilan dentaire :

Avez-vous des problèmes de vue ? NON OUI (si oui, type de correction :

Avez-vous un dossier d'A.U.T. (justification thérapeutique) ?

- quelles substances ?
- date de validité :

Avez-vous connaissance dans votre famille des évènements suivants ?

Précisez qui par rapport à vous :

- accident ou maladie cardiaque ou vasculaire avant l'âge de 50 ans NON OUI.....
- décès brutal avant l'âge de 50 ans NON OUI.....

INFORMATIONS MEDICALES

Taille : cm Poids : kg

Vaccinations (date des derniers rappels) : DT Polio / / Hépatite B : / /

Autres :

Acuité visuelle : Œil D..... Œil G.....

Etat dentaire :

Pression artérielle de repos : / Fréquence cardiaque de repos :

Auscultation cardiaque:

Autres appareils (à la discrétion du médecin examinateur) :

.....

Appareil locomoteur (analyse précise du rachis, des membres, des ceintures) :

.....

En particulier

Laxités :

Douleurs provoquées :

Déformations :

.....

Anomalies musculaires et tendineuses :